



## Circulaire 7819

du 04/11/2020

### Formations à la fonction de directeur – Module pédagogique

WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 04/11/2020
Documents à renvoyer	oui, pour le 20/11/2020

Information succincte	Formation à la fonction de directeur – Module pédagogique
-----------------------	---

Mots-clés	Formation – directeur – Module pédagogique
-----------	--

## Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)	Centres psycho-médico-social  Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques
	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé  Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur	Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur  Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles Universités

## Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :  
Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)  
Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

## Signataire(s)

WBE – Mme. Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la Direction des Personnels

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
CHOUGRANI Ilham	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.33.72 ilham.chougrani@cfwb.be



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

# Formations à la fonction de directeur

DATE DE PUBLICATION :

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer du lancement des inscriptions au module pédagogique de la formation à la fonction de directeur.

## Formations organisées

Le Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement a pris la décision de lancer le module pédagogique des formations aux fonctions suivantes :

- Directeur dans l'enseignement fondamental
- Directeur dans l'enseignement secondaire
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale

Ce module de formation comporte 30h et sera organisé par l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de Fléron sous l'égide des services de WBE.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que ces formations ne pourront être organisées qu'en cas d'évolution favorable de la situation sanitaire et sous réserve des décisions prises par les autorités gouvernementales. En fonction de cette situation, les formations peuvent être organisées, suivant les circonstances, en présentiel ou en distanciel.

## Conditions de participation

Sont autorisés à s'inscrire à la formation, les candidats qui répondent aux deux conditions suivantes :

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins ;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

## Modalités d'inscription

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à remplir le formulaire repris sur le site internet suivant :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/brevets/>

Après avoir rempli ce formulaire, les candidats recevront un courriel contenant le règlement des études et des examens relatif aux formations certifiantes des fonctions de promotion et de sélection de WBE ainsi qu'un lien leur permettant de confirmer leur inscription pour le **20 novembre** au plus tard. Les candidats devront ensuite envoyer une copie de leur carte d'identité ainsi que le règlement des études et des examens WBE dûment signé, par lettre recommandée à l'adresse reprise ci-dessous pour le **20 novembre** au plus tard. Tout oubli entraînera de facto le refus du candidat.

**Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Fléron**

**9 rue Charles Deliège  
4623 FLERON**

Les membres du personnel remplissant les conditions de participation seront convoqués par mail aux formations.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de de Mme Ilham CHOUGRANI (02/413.33.72, [ilham.chougrani@cfwb.be](mailto:ilham.chougrani@cfwb.be)).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres du personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Colette DUPONT

Directrice générale a.i.